



**Compte-rendu du groupe de
travail « services »
du 12 avril 2010 à
salle des fêtes de Seranville**

Présents : Françoise BALLAND (Venezey), Adélaïde COSSON (Remenoville), Joël DONATIN (Xermaménil), Jeannine FULCHIN (Magnières), Laurent GELLENONCOURT (Xermaménil), François GENAY (Frambois), Jean-Marie GRAVIER (Haudonville), Daniel LOPPION (Vathiménil), Pierre MANGEOLLE (Vallois), Françoise REDON (Xermaménil), Marie-Odile SIMON (Haudonville), Sylvie BRICE (Fédération Familles Rurales), Christèle DONEAU (Relais Familles Mont-sur-Meurthe), Fabienne MASANT (Présidente Familles Rurales Mont-sur-Meurthe).

Excusés : Philippe ALAVOINE (Vallois), Florence FREVIL (Gerbéviller), Bernadette GAUCHE (Haudonville), Dominique GEORGE (Magnières), Véronique PERRIN (Moyen), Elisabeth PRUDONT (Vallois),

1. Relais Familles

Pascal BURGAIN accueille Sylvie BRICE, Christèle DONEAU, Fabienne MASANT, représentantes de Familles Rurales.

Dans le cadre de la réflexion lors de la création de la maison de services à Magnières, diverses associations ont été contactées pour connaître leur intérêt à y tenir des permanences. Lors de la rencontre avec Sylvie BRICE de Familles Rurales, la présentation du projet « relais familles », il a semblé intéressant de mener la réflexion à l'échelle intercommunale.

Sylvie BRICE présente le dispositif « relais familles ».

Il s'agit d'un label créé en 1995 par Familles Rurales.

L'objectif est de rompre l'isolement des familles et d'apporter une information de proximité sur différents sujets touchant à la vie quotidienne des familles. (Cf. plaquette jointe).

Le lieu n'est pas identifié comme un lieu « social », l'écoute est confidentielle.

Il n'y a pas d'obligation à être adhérent à Familles Rurales pour bénéficier du service.

Le salarié est à l'écoute des familles et sert de lien entre les institutions (CAF, DDASS, CG...). Il permet d'orienter les personnes en fonction de leurs besoins.

Un relais Familles existe à Mont-sur-Meurthe depuis janvier 2008, avec 17 heures de permanences.

Un projet existe pour l'élargir aux communes de Lamath et de Xermaménil.

L'objectif est d'obtenir le label Relais Services Publics.

Christèle DONEAU présente les activités mise en place par l'association Familles Rurales de Mont-sur-Meurthe.

4 volets d'actions :

Animations en direction de la jeunesse : mercredi récréatif, CLSH en juillet

Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE) pour les 0 à 3 ans : accueil d'une dizaine d'enfants 3 vendredis matins par mois / mise à disposition des parents de jeux d'éveil, de matériel pédagogique, documentation

Animation vie locale : séjours de vacances pour les jeunes, soirée d'échanges sur l'adolescence et l'enfance, atelier floral, stage de danse, atelier théâtre, St-Nicolas, journées d'animations festives...

Relais Familles : écoute visant à l'orientation des personnes sur divers champs (éducation, activités, caf, mode de garde, emploi...).

Le territoire de la Communauté de Communes de la Mortagne est déjà bien couvert en ce qui concerne les animations locales. L'intérêt pour la collectivité réside plus dans le service rendu par le Relais Familles.

Sylvie BRICE précise que dans le cadre d'une reconnaissance en tant que Relais Services Publics, le salarié doit aller en formation auprès des institutions (CRAM, CAF....) pour bien connaître les dispositifs aux services des habitants.

Quelle complémentarité avec le rôle de l'assistante sociale ?

Le travail de l'assistante sociale consiste dans le suivi des familles.

Le Relais Familles constitue une première information permettant d'orienter au mieux vers les professionnels compétents (rôle d'aiguilleurs).

De plus, le Relais Familles n'a pas de connotation sociale, ce qui facilite l'accès.

De plus, le service ne s'adresse pas forcément à des personnes en difficulté.

Comment est financé le Relais Familles ?

Des aides sont sollicitées auprès de la CAF, la région Lorraine, l'Etat et par le biais d'appel à projet.

Aucun financement n'est demandé aux communes accueillant le service. Le prêt de salle est valorisé dans les plans de financement.

Il n'y a pas d'obligation d'existence d'une association « Familles Rurales » locales pour mettre en place de Relais Familles.

Quel mode de fonctionnement ?

Il est nécessaire d'étudier les besoins du territoire.

Un comité de pilotage est constitué avec les élus et les partenaires du Relais Familles (institutions...). Celui-ci se réunit 1 ou 2 fois par an pour faire le bilan des actions réalisées et définir les orientations.

Label Relais Services Publics ?

Le label (charte nationale) permettra une permanence de 25 heures par semaine.

Les objectifs du RSP sont :

- Obtenir des renseignements administratifs de tout ordre
- Obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers
- Etre accompagné dans les démarches pour effectuer des démarches en ligne, obtenir un formulaire et sa notice, vous aider à constituer un dossier
- Suivre votre dossier personnel
- Obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration.

Suite au départ des représentantes de Familles Rurales, les membres du groupe de travail expriment leur avis sur la mise en place d'un relais familles sur le territoire.

Laurent GELLENONCOURT explique que la commune de Xermaménil est intéressée par ce service dans le cadre de la création de la salle multi-modale. Le Relais Familles constitue un outil intéressant pour répondre aux interrogations des familles.

Adélaïde COSSON pense que le rôle d'écoute, d'aide et de créer un lieu de discussion est pertinent pour le territoire.

Daniel LOPPION pense qu'il est intéressant d'avoir des personnes ressources prêt de chez soi pour être à l'écoute des habitants mais s'interroge sur les compétences nécessaires pour repérer les vrais problèmes. Souvent une personne vient dans ce type de lieu avec une demande simple qui peut bien souvent cacher des souffrances et des demandes plus complexes.

Joël DONATIN pense que ce service est un plus pour le territoire.

Pierre MANGEOLLE a peur que le service entraîne une déception. 25h par semaine sur 19 communes, cela risque d'éveiller des besoins que la personne ne pourra satisfaire.

Les membres du groupe pensent que le Relais Familles (ou RSP) est un outil intéressant pour le territoire car il permettra de donner des réponses auxquelles les élus sont souvent démunis ou n'ont que des réponses partielles.

Le fait de mener la réflexion pour une création à l'échelle intercommunale « élargie » (communes de Mont-sur-Meurthe et de Rehainviller) permettra :

- de définir les lieux des permanences
- diffuser l'information
- effectuer un suivi et une évaluation
- développer des sujets propres aux territoires
- bénéficier d'une information et d'une meilleure connaissance des problématiques des habitants.

Pierre MANGEOLLE propose que des permanences tournantes puissent avoir lieu afin de toucher le maximum de communes.

Le groupe de travail propose la démarche suivante :

- Travailler avec Madame BRICE sur les possibilités de création d'un Relais Services Publics sur la CCM + Mont-sur-Meurthe + Rehainviller : nombre d'heures de permanence, fonctionnement...
- Présenter le dispositif en conseil communautaire
- Si le conseil communautaire valide l'idée, le groupe de travail sera sollicité pour l'organisation pratique du Relais Services publics.

2. Maison de santé

Recherche de professionnels...

Pascal BURGAIN fait part de :

- l'implantation du panneau tel que défini lors de la réunion précédente. L'emplacement sera modifié pour permettre une meilleure visibilité. Il sera déplacé à proximité de l'abri-bus de manière à être bien vu dans le sens « Gerbéviller-Magnières ».
- la rencontre entre les 4 médecins du territoire et le conseil de l'ordre et le médecin coordonnateur des gardes sur le secteur Bayon-Gerbéviller sur le projet, les difficultés pour trouver un médecin et la question des gardes. La question des gardes est une difficulté sur l'ensemble des secteurs de Meurthe-et-Moselle. Il est constaté que l'installation de médecins est facilitée dans les secteurs où les gardes ne sont plus assurées par les médecins mais par un système parallèle.

A l'issue de la réunion, les médecins de la CCM ont dit être prêts à supprimer les gardes si le système de soin est assuré par ailleurs (SOS médecins, maison de garde de Lunéville...).

Une réflexion sur la suppression des gardes au niveau du secteur « Bayon Gerbéviller » est en cours.

Depuis le début des travaux, de nouveaux contacts ont eu lieu au niveau des professionnels (kinésithérapeute notamment).

Travaux...

Les travaux ont débuté le 1^{er} mars sans difficulté pour le moment. Les délais sont respectés.

Il est possible de suivre l'évolution des travaux sur le site Internet de la CCM, à partir de la page d'accueil (www.cc-mortagne54.fr).

3. Seniors en vacances 2010

Suite à l'évaluation menée auprès des seniors ayant participé au séjour 2009, le groupe de pilotage « seniors en vacances » propose d'organiser un séjour en Bretagne à ERQUY, du 5 au 9 octobre (attention, changement de dates par rapport à l'information donnée dans le Fil de la Mortagne).

Programme :

Jour 1

Après-midi : Arrivée vers 18h00,
Dîner et soirée découverte de la région au travers d'un vidéorama commenté.

Jour 2

Matin : Visite du village d'ERQUY, par son port, son histoire de la pêche pour la capitale de la coquille St-jacques, son cap verdoyant avec les ajoncs et genêts, son four à boulet, corps de garde
Déjeuner à Roz Armor
Après-midi : activités diverses
Dîner et soirée conte sur thème de la pêche

Jour 3 :

Excursion à la journée sur la Côte de Granit Rose :
Départ après le petit-déjeuner par GUINGAMP-LANNION-TREBEURGEN-TREGASTEL, qui retiennent l'attention par la beauté et l'étrangeté des rochers. Arrêt à Ploumanac'h, visite de la station balnéaire, célèbre par ses entassements de rochers roses, promenade jusqu'au phare du Min Rhuz Repas au restaurant
Après-midi : Tour de l'Île de Bréhat, vous embarquerez sur une vedette pour le tour de l'île, et retour par la Côte du Goelo en passant par St Quay Portrieux, Binic
Dîner et soirée cabaret

Jour 4

Matin : activité au choix : concours de pétanque, petite balade sur l'îlot de St-Michel
Déjeuner à Roz Armor
Après midi : Passage sur le barrage de la Rance et continuation vers St-Malo. Visite de la ville qui, enserrée derrière ses remparts que vient battre la mer à marée haute, est sans doute l'un des plus beaux sites de Bretagne. Retour par Dinard, de l'autre côté de l'estuaire de la Rance – St-Lunaire
Dîner de fin de séjour avec plateau de fruits de mer et soirée dansante

Jour 5

Matin : Départ après le petit-déjeuner.

Le groupe de pilotage se réunira le 20 avril à 18h à la maison des associations pour élaborer les documents d'inscriptions et de communication et définir le moyen de transport (train ou bus).

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « services » présents et excusés
- membres du Bureau
- communes